



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/53/1/Add.2
24 novembre 2007

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante-troisième réunion
Montréal, 26 – 30 novembre 2007

Additif

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

Ce document est émis afin de fournir de l'information ne figurant pas dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/53/1/Add.1 sur les points 11 et 14 de l'ordre du jour, ainsi qu'une liste à jour des projets recommandés pour examen individuel, qui feront l'objet de discussions au point 7 f) de l'ordre du jour.

- 11. Document sur les modalités du financement possible et les niveaux de soutien pour le renforcement des institutions après 2010 et sur les occasions de perfectionner la procédure de renouvellement du renforcement des institutions (suivi des décisions 47/49 et 49/32).**

Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/53/61 a été préparé en réponse aux décisions 47/49 et 49/32 dans lesquelles le Comité exécutif charge le Secrétariat de préparer un document sur les modalités du financement possible et les niveaux de soutien pour le renforcement des institutions au-delà de 2010 et prie le Secrétariat de continuer à examiner les possibilités de perfectionner la procédure de renouvellement du renforcement des institutions et de présenter toute conclusion supplémentaire dans le contexte de l'examen du soutien financier pour le renforcement des institutions après 2010.

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

Questions à traiter :

- Maintien du financement des projets de renforcement des institutions, dont :
 - Les activités en cours pour assurer la conformité jusqu'en 2010;
 - Les activités des Bureaux nationaux de l'ozone après 2010, à l'exception des HCFC;
 - Les activités pour la conformité autres que pour les CFC, après 2010;
 - Les nouvelles activités possibles relatives à la décision XIX/16.

Mesures que pourrait prendre le Comité exécutif : Le Comité pourrait :

- a) Accepter de maintenir, après 2010, la pratique de financer les projets de renforcement des institutions aux niveaux de financement actuels, conformément aux règles et aux lignes directrices en vigueur, et de réviser le niveau de financement lors d'une future réunion, lorsque les lignes directrices des projets sur les HCFC seront en vigueur;
- b) Prier le Secrétariat de réviser les modalités de financement et les niveaux d'optimisation des ressources et d'examiner l'étendue, la nature et l'admissibilité de toute mesure supplémentaire que pourrait envisager le Comité exécutif pour contribuer aux activités d'élimination des HCFC conformément aux lignes directrices que le Comité exécutif pourrait adopter pour le renforcement des institutions, et de remettre un rapport à cet effet au Comité exécutif avant la dernière réunion de 2009;
- c) Prier l'Administrateur principal, Surveillance et évaluation d'inclure une évaluation des projets de renforcement des institutions pouvant comprendre les éléments suivants dans le projet de programme de travail de surveillance et évaluation de 2009 :
 - i) L'analyse de la procédure actuelle de renouvellement du renforcement des institutions et des propositions de rationalisation;
 - ii) La révision des structures institutionnelles nationales pour la protection de la couche d'ozone et de la contribution des projets de renforcement des institutions à la réalisation des objectifs du Protocole de Montréal, et la remise d'un rapport à cet égard au Comité exécutif à sa dernière réunion de 2009.

14. Budgets révisés du Secrétariat du Fonds pour les années 2008 et 2009 et budget proposé pour 2010

Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/53/66 présente une révision du budget de 2008 approuvé à la décision 50/45 de la 50^e réunion du Comité exécutif, ainsi que le budget de 2009, également approuvé à la 50^e réunion, et propose le budget de 2010 pour les dépenses de personnel en 2010.

Le budget approuvé à la 50^e réunion du Comité exécutif a été révisé afin de présenter les coûts d'exploitation du Secrétariat. Il propose une augmentation d'environ 30 pour cent de certains coûts d'exploitation du Secrétariat en réaction à la dévaluation de la devise américaine. Le budget proposé pour 2008 comprend également une affectation non périodique de 30 000 \$US en 2008 pour payer les coûts de ventilation de la salle de réseau et la somme de 50 000 \$US pour les voyages du personnel du Secrétariat et l'allocation standard quotidienne, au cas où la 55^e réunion du Comité exécutif aurait lieu immédiatement avant ou après la réunion du Groupe de travail à composition non limitée, à Bangkok, en juillet 2008.

Les dépenses de personnel de 2008 et 2009 demeurent inchangées et un budget pour les dépenses de personnel de 2010 est présenté.

Questions à traiter : Aucune

Mesures que pourrait prendre le Comité exécutif : Le Comité pourrait :

- a) Approuver la somme de 2 801 700 \$US pour le poste des dépenses de personnel du budget révisé de 2008 du Secrétariat du Fonds, représentant la somme totale de 5 781 874 \$US, déjà approuvé à la 50^e réunion du Comité exécutif ainsi que les coûts d'exploitation révisés du Secrétariat;
- b) Prendre note de la somme de 3 129 183 \$US pour le poste des dépenses de personnel du budget de 2009 déjà approuvé à la 50^e réunion;
- c) Approuver les dépenses de personnel de 3 285 641 \$US pour le budget de 2010.
- d) Prendre note de la demande du Secrétariat concernant la possibilité de présenter au Comité exécutif une structure de dotation de personnel révisée au cours de 2008.

LISTE DES PROJETS RECOMMANDÉS POUR EXAMEN INDIVIDUEL

Pays	Projet	Agence	Question
Secteur des aérosols			
Chine	Plan sectoriel pour l'élimination de la consommation de CFC dans le secteur des inhalateurs à doseur	ONUDI	Désaccord à propos du coût du projet, mais le projet est nécessaire pour achever l'élimination des CFC
Mexique	Élimination de la consommation de CFC dans la fabrication des inhalateurs à doseur en aérosol	ONUDI	Aucun quota de la consommation admissible de CFC n'est réservé aux inhalateurs à doseur
Halons			
Chine	Plan sectoriel pour l'élimination des halons : Programme annuel de 2008	Banque mondiale	1) Demande faite à la Chine et à la Banque mondiale de continuer à remettre des rapports sur l'utilisation des fonds inutilisés restants 2) Examen de la possibilité d'éliminer la condition g) de la décision 23/22 sur la prévention des exportations de halons récupérés/régénérés, dans le contexte des résultats de l'étude sur les halons du PNUE
Plans d'élimination des CFC			
Cuba	Plan national d'élimination des SAO pour les CFC : Plan annuel de mise en œuvre de 2006 et 2007	PNUD	Correction d'une erreur dans l'accord
Djibouti	Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (première tranche)	PNUE, PNUD	Coût et autres points faisant l'objet de discussions
Arabie saoudite	Optimisation des ressources et assistance technique	PNUE, ONUDI	Possibilité de non-conformité en 2007
Togo	Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (première tranche)	PNUE, PNUD	Coût et autres points faisant l'objet de discussions
Zambie	Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (première tranche)	PNUE, PNUD	Coût et autres points faisant l'objet de discussions
Agents de transformation			
Brésil	Élimination du tétrachlorure de carbone comme agent de transformation dans deux utilisations à Braskem	PNUD	Coût et autres points faisant l'objet de discussions
Chine	Élimination de la production de tétrachlorure de carbone comme agent de transformation et autres utilisations non identifiées (phase I) : Programme annuel de 2008	Banque mondiale	Décaissement retardé jusqu'à la 54 ^e réunion, lorsque la vérification sera prête
Chine	Élimination de la production et de la consommation de tétrachlorure de carbone comme agent de transformation et autres utilisations non identifiées (phase II)	Banque mondiale	Décaissement retardé jusqu'à la 55 ^e réunion, lorsque la vérification sera prête; demande de la Chine de modifier le plafond de 14 300 tonnes PAO à 6 600 tonnes PAO
Secteur de la production			
Argentine	Plan d'élimination accélérée de la production de CFC	Banque mondiale	Accélération en voie d'approbation entre les sessions
Chine	Plan sectoriel pour l'élimination de la production de CFC : Programme annuel de 2008	Banque mondiale	La tranche de 2008 sera décaissée à la 54 ^e réunion
Roumanie	Plan sectoriel du secteur de la production (quatrième tranche)	ONUDI	Avance pour la tranche de 2008 remise en question car le plan de travail de 2007 n'est pas achevé

